



CORONAVIRUS

Baccalauréat : les scénarios d'une sortie de crise

Le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, doit préciser en fin de semaine quelle option est retenue pour les élèves de terminale

Pour 700 000 élèves de terminale, le suspense s'apprête à prendre fin : le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, doit clarifier à la fin de la semaine, le 2 ou le 3 avril, les modalités de passation du baccalauréat 2020.

Il y a quelques semaines encore, l'introduction d'une part de contrôle continu lors des épreuves anticipées de première suscitait l'ire d'une partie des syndicats d'enseignants. Crise sanitaire oblige, alors que la perspective du confinement s'allonge, l'option ne peut plus être exclue : il y aura « forcément une dose de contrôle continu, lors de l'examen », a répété Jean-Michel Blanquer, le 30 mars, sur Europe 1. *La question est de définir jusqu'à quel point (...).*

Pour y parvenir, les syndicats d'enseignants et de proviseurs

ont été consultés ces derniers jours, un à un. L'occasion de voir se dégager un objectif partagé : de la FSU à l'UNSA en passant par le SGEN ou le SNALC, il y a urgence à trouver la « moins mauvaise solution » dans une période où il n'est « pas question de se diviser », selon le mot de Stéphane Crochet, du SE-UNSA. Voilà pour le principe.

Sur la forme, autrement dit sur le nombre d'épreuves finales maintenues – ou abrogées –, tout dépendra de la date de reprise des cours, fait-on valoir dans les rangs syndicaux. Si elle pouvait avoir lieu le 4 mai – « scénario » évoqué par M. Blanquer –, le SNES-FSU, majoritaire dans le secondaire, voudrait voir maintenues deux épreuves terminales, dont une « par exemple dans la matière dominante de la série », défend Frédérique Rolet, sa porte-

parole. L'autre épreuve pourrait être celle de philosophie, selon l'agence de presse spécialisée AEF.

Mais si le confinement dure plus longtemps ? Le gouvernement semblant exclure de toucher aux congés d'été, une autre option lui est soufflée par la communauté éducative : délivrer le baccalauréat en fonction des résultats obtenus avant la fermeture des établissements, ce qui équivaudrait peu ou prou à renoncer aux écrits terminaux. En tout cas pour la majorité des élèves : ceux dont la moyenne se situe entre 8 et 10, « voire un peu en dessous, pour faire preuve d'indulgence », pourraient être convoqués, plaide-t-on dans les rangs du SNPDEN-UNSA (majoritaire chez les chefs d'établissements) comme du SE-UNSA. « Ce sont aussi ceux que l'école à la maison met aujourd'hui à la peine »,

pointe Jean-Rémi Girard, du SNALC. La session 2020 se limiterait alors à des épreuves de rattrapage – un peu comme ces oraux traditionnellement convoqués en juillet, après les résultats du premier tour du bac.

« Mes élèves paniquent »

Reste à savoir quelles notes seraient prises en compte pour valider l'examen. Le SGEN plaide pour celles de la « fiche avenir » qui a servi pour Parcoursup – c'est-à-dire les résultats des lycéens sur les trois trimestres de première et les deux premiers de terminale. Cette option aurait le mérite d'éviter la « course aux notes » quand le confinement prendra fin. La FSU, elle, plaide pour une place plus grande faite au « livret scolaire », c'est-à-dire aux appréciations des enseignants.

Du côté des lycéens, l'inquiétude est forte. « Passer du jour au lendemain à 100 % de contrôle continu, c'est nécessairement source d'inégalités », souligne Héloïse Moreau, présidente de l'Union nationale lycéenne, qui préférerait un maintien d'épreuves avec un « barème adapté » ou des « sujets fléchés vus en cours ». Voire des oraux, comme après Mai 68, « mais pour tous les lycéens », dit-elle.

« Depuis que le gouvernement parle d'aménagements, mes élèves paniquent », souffle Solène, enseignante en Seine-Saint-Denis qui a requis l'anonymat. *Ils s'interrogent sur la valeur d'un bac 2020 donné à tout le monde. Pour eux, l'examen n'est pas qu'un rituel de passage : ils sont souvent les premiers dans leur famille à le passer. En attendant les clarifications promises, ils sont stressés... et moi avec eux.*

D'autres pays n'ont pas tergiversé : au Royaume-Uni, les élèves ont appris que les diplômes de fin d'année (GCSE et A-Level) seraient validés « d'une manière juste et qui protège les intérêts des écoliers », selon l'expression du premier ministre, Boris Johnson, dans la foulée de l'annonce de la fermeture des établissements. En France, même un accord de principe n'exclut pas une future passe d'armes, alors que la session 2021 du bac doit faire peau neuve – une promesse de campagne du candidat Macron.

Le maintien des épreuves du 17 au 24 juin était jugé encore techniquement possible par les proviseurs il y a quelques jours. Cela semble de moins en moins être le cas. ■

MATTEA BATTAGLIA
ET VIOLAINE MORIN